

LA LETTRE des assistants de prévention

n°7 – 1^{er} trimestre 2026/2027

Avant la rentrée :

- ☐ Mettre à jour les contacts d'urgence sur Portail sécurité
- ☐ Mettre à jour les affichages (cf. [Carte mentale](#))
- ☐ Vérifier la [pharmacie](#)
- ☐ Vérifier les valises PPMS
- ☐ Etablir la liste des dates des exercices :
- ☐ Connaître en tant que directeur son périmètre de responsabilité (le demander à sa collectivité)
- ☐ S'assurer du niveau et des affichages Vigipirate, des consignes (nouveaux [logos vigipirate](#))
- ☐ S'assurer de l'état général des locaux au niveau du mobilier, du stockage des produits dangereux

Pré-rentree

- ☐ Partager et diffuser les consignes de sécurité de l'école auprès de l'ensemble de l'équipe éducative et des différents occupants des locaux (périscolaire...) : affichages, accès (entrées et sorties), alarmes...
- ☐ Repérer avec les personnels les différents espaces identifiés dans l'école
- ☐ Mettre à jour les contacts des personnels et des partenaires hors Éducation nationale et constituer ou actualiser un groupe [TCHAP](#) spécifique
- ☐ Vérifier, mettre à jour et rendre accessibles [les différents registres obligatoires](#)

	1 ^{er} exercice	2 ^{ème} exercice
Incendie	Avant le 30 septembre	A réaliser avant les vacances de printemps,
Attentat/intrusion	En P1 avant les vacances d'automne	A réaliser dans le courant de l'année si la situation le nécessite.
Risques majeurs	En P2 avant les vacances de décembre ou de fin d'année civile	

Période 1 :

- ☐ Actualiser les PPMS ainsi que la liste des personnes formées aux premiers secours et à l'utilisation des moyens d'extinction.
- ☐ Informer les représentants légaux, lors des réunions de rentrée, des exercices de sécurité mis en place et des procédures à suivre en cas de crise (risques majeurs, intrusion, etc.)
- ☐ Présenter les procédures d'évacuation et les PPMS lors du Conseil d'école
- ☐ Rappeler les consignes liées au risque incendie, réaliser un exercice avant la fin du mois de septembre, saisir et valider le compte-rendu dans Secu-Etab
- ☐ Réaliser l'exercice PPMS attentat-intrusion (cf. lettre 4 : [PPMS - attentat intrusion](#)), saisir et valider le compte-rendu dans Secu-Etab
- ☐ Connaître l'identité du référent sécurité (police ou gendarmerie) rattaché à l'école et veiller à son enregistrement dans le PPMS
- ☐ Procéder, si nécessaire, à la modification du règlement intérieur de l'école

Période 2 :

- ☐ Réfléchir en équipe au DUER sur un temps de conseil des maîtres (Cf. [carte mentale](#))
- ☐ Mise en place de l'exercice PPMS risques majeurs et saisir le compte-rendu dans Secu-Etab

Période 3 :

- ☐ Faire parvenir à la collectivité les difficultés du DUER bien avant le deuxième conseil d'école (que les points qui relèvent de la collectivité)
- ☐ Présenter le document mis à jour lors du conseil d'école

Période 4 :

- ☐ Suivre les [registres et du DUER](#)
- ☐ Rappeler les consignes liées au [risque incendie](#) et réaliser un exercice, par exemple inopiné, avant la fin du mois de septembre (avec la saisie dans Secu-Etab).

P2RIODE 5 :

- ☐ Mettre en place de l'exercice [PPMS attentat-intrusion](#) ou [risques majeurs](#) en fonction des risques identifiés sur l'école à partir d'un scénario différent de celui de début d'année (avec la saisie dans Secu-Etab).